



# Kermesse Ecole Pierre Prévost LCLR

## samedi 28 juin 2014



11h30 - 13h30  
Barbecue



14h00 - 15h00  
Spectacle  
Les Moyens de Transport



15h15 - 17h15  
Stands de jeux  
Banque de lots



Et toute la journée ne manquez pas  
la buvette ni l'animation « paniers garnis »  
proposée par l'association de parents d'élèves



# Les enfants d'abord



Représentants des Parents d'élèves

[www.lesenfantsdabord77.fr](http://www.lesenfantsdabord77.fr)

Numéro 9 juin 2014



### Edito

Ce fut long, mais nous y sommes : les nouveaux rythmes scolaires sont en place à La Chapelle La Reine ! N'oubliez pas de pré-inscrire vos enfants. L'inscription finale se fera courant juillet, c'est également à ce moment que le contenu des NAPs sera officialisé, mais comme vous le savez déjà il ne s'agira pas de garderie, le tout pour un tarif accessible à tous. Nous souhaitons remercier la municipalité, les enseignants et les parents avec qui nous avons mené un débat constructif.

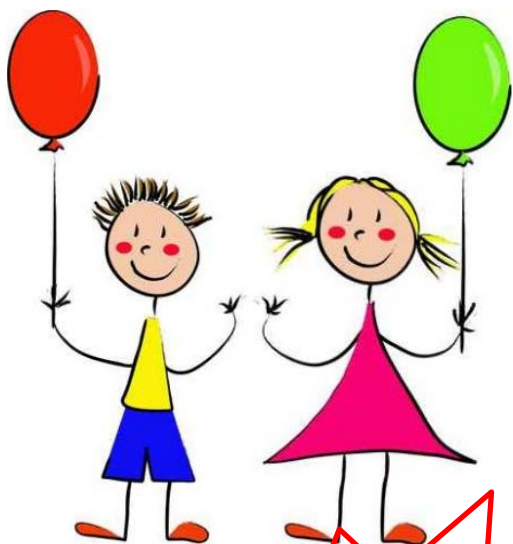
### NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Rentrée 2014

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h45-11h45	Classe				
11h45-13h15	Pause Méridienne				
13h15-14h45	Classe	Classe	Accueil de Loisirs sans Hébergement	Classe	Classe
14h45-16h15		NAP			NAP
16h15-19h15	APC (16h15- 17h15)	Péri	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire

Yann Bensegueni, Président de l'association

## Evènements de fin d'année dans nos écoles



### *Maternelle*

**20/06/14**

Vente de gâteaux

**Semaine du 23 juin**

Exposition des travaux des enfants

Inauguration de la fresque

**27/06/14**

Spectacle de fin d'année  
à la Villa Capella

Kermesse  
Dernière Minute !  
Comme chaque année les gâteaux  
confectionnés par les parents sont  
les bienvenus !

### *Elémentaire*

**28/06/14**

Kermesse avec au programme :

Barbecue

Spectacle

Stands de jeux

Paniers Garnis



## Vide-Dressing

L'association a organisé son 1<sup>er</sup> vide dressing le samedi 24 mai dans la cour de l'école élémentaire ou pour être plus exact sous le préau, la météo ayant été un peu capricieuse.

Plus de 30 exposants ont répondu à notre appel, le besoin de faire le vide dans les placards des enfants est donc bien réel à La Chapelle !

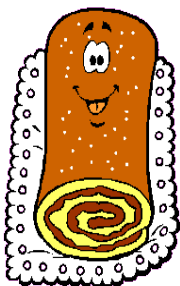


Malheureusement, pas assez de visiteurs au goût des exposants, mais l'après-midi s'est passée dans une très bonne ambiance.

Les recettes pour cet évènement s'élèvent à 162€ pour les emplacements (65 mètres ont été vendus) et 70€ pour la buvette.

## Vente de gâteaux

Quatre ventes de gâteaux ont été organisées cette année à l'école élémentaire nous permettant de récolter plus de 300€. Merci à tous les parents qui prennent sur leur temps précieux pour nous confectionner des gâteaux. Merci aux gourmands qui sont nombreux sur notre stand. Il est arrivé parfois que nous soyons à court de gâteaux pour pouvoir satisfaire tout le monde, nous essaierons de remédier à cela l'année prochaine !



## Compte Rendu du 3ème conseil d'école Pierre Prévost

Mardi 4 juin 2014

### Présents :

Enseignants : Mmes Audoux, D'Autreville, Deslais, Génart, Greiner, et Mr Simon  
Représentants de parents d'élèves : Mmes Almeida, Assureira, Martins et Quelard

Municipalité : Mme Sauvagnac et Mr Gohier  
Mme Blondel, RASED

### Absents Excusés :

Enseignants : Mme Pouilly  
Représentants de parents d'élèves : Mr Bensegueni et Mmes Charbonnier-Buiche, Papasian et Triguel

L'ordre du jour est modifié. Le point sur les rythmes scolaires est retiré car il sera débattu et voté ce soir même en conseil municipal. Mme Sauvagnac convoque les enseignants et les représentants de parents d'élèves à deux conseils d'école extraordinaires (l'un pour la maternelle, l'autre pour l'élémentaire) le jeudi 5 juin à 17h30 afin de voter les nouveaux rythmes scolaires.

### EFFECTIFS

L'école devrait compter 176 élèves à la rentrée de septembre 2014. La répartition des élèves sur les 7 classes est la suivante :

23 CP, 39 CE1, 39 CE2, 33 CM1 et 42 CM2

Mr Simon exprime une inquiétude quant à la rentrée 15/16 car 42 CM2 quitteront l'école et la classe de CP rentrante ne compensera la perte des CM2.

### COOPERATIVE

Le montant en banque de la coopérative s'élève à 9 605€. Le montant de la caisse est de 89€.

TOTAL 9 605€ + 89€ = 9 694€

Le montant en banque comprend la subvention annuelle de la commune qui s'élève à 4 000€. Cette subvention sert notamment à financer les sorties scolaires. A la question de Mr Simon qui demande si cette subvention sera toujours versée l'année prochaine, Mme Sauvagnac répond que oui, cela ne devrait pas changer.

Par ailleurs, Mr Simon explique que la commune subventionne la moitié du coût total de la classe verte. Cette année le coût s'élève à 17 000€. Les enfants des classes de CM2 et CM1/CM2 partiront du 16 au 20 juin à l'île d'Oléron accompagnés de leurs enseignants et de 4 parents.

### **KERMESSE**

Mme Deslais annonce un total de 16 stands de jeux pour la kermesse auxquels il faut ajouter la buvette, le maquillage et la banque des lots. Il y a deux créneaux horaires pour les stands de 15h15 à 16h15 et de 16h15 à 17h15. Il manque encore des volontaires pour les stands essentiellement pour le deuxième créneau.

L'association de parents d'élèves vient de mettre sur son site Internet et sa page Facebook le mot des enseignants qui demandaient aux parents de l'aide car plusieurs parents ne l'ont pas eu (probablement perdu dans les sacs d'école).

L'association fait un point sur sa participation à l'organisation de la kermesse :

- Une affiche est proposée aux enseignants. Mme Sauvagnac propose de la mettre en ligne sur le site de la ville.
- Des stands seront tenus pour les plus grands : fléchettes et basket
- Des pré-réservations pour le barbecue auront lieu, le mot sera distribué la semaine du 9 juin
- Logistique : achat des boissons et emprunt d'un réfrigérateur

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil passe aux questions des parents.

1. Pourquoi l'école n'organise pas des réunions individuelles avec les parents et l'enfant au cours de l'année ? Serait-il envisageable de les mettre en place ?

Ces réunions ne sont pas nécessaires pour la plupart des enfants. En revanche, les enseignants sont bien entendu disponibles au cas par cas si un point s'avérait nécessaire.

2. Est ce qu'il y a toujours des fuites d'eau dans les toilettes de l'élémentaire et du centre de loisirs, ou ce problème a-t-il été réglé définitivement ? Si non, est ce que la mairie envisage une solution définitive et pour quand est prévu ce projet ?

Le système de chasse d'eau a déjà été réparé plusieurs fois, mais il se bloque à nouveau. De nouvelles réparations sont prévues cet été.

3. Est-il possible de faire des travaux au niveau du hangar à vélos pour que l'eau de pluie puisse s'écouler normalement et ne pas former une énorme mare.

Effectivement il y a un problème d'évacuation des eaux fluviales et la municipalité est consciente du problème que cela pose. Mme Sauvagnac précise que l'abri vélos sera déplacé lorsque la nouvelle entrée commune sera réalisée. Pour le moment les enfants peuvent utiliser l'autre partie du hangar.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de les associer au projet, ainsi que les enseignants, afin de pouvoir donner un point de vue purement pratique sur cette nouvelle entrée. Mme Sauvagnac est favorable à cette idée et annonce qu'un comité sera créé.